

# ANNA :

## un outil pédagogique à destination des professionnel-le-s

Ce kit de formation se compose d'un support audiovisuel (court-métrage « Anna ») et d'un livret d'accompagnement. Leur utilisation dans le cadre de la formation initiale et continue est libre de droits sous réserve d'une information préalable à la MIPROF.

### **Un court-métrage : « Anna »**

Réalisé avec le soutien de la commission européenne, en 2013, à l'initiative de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), ce court-métrage, d'une durée totale de 15 minutes, se découpe en 3 parties illustrant successivement, les mécanismes de la violence, le repérage par un ou une professionnel-le de santé, la prise en charge et l'orientation de la victime.

### **« Un livret d'accompagnement à la formation »**

Ce livret, élaboré avec le concours d'un collège de formateurs, d'enseignants, de professionnel-le-s de santé et d'experts aborde de façon explicite et détaillée :

#### ❖ **Le mécanisme des violences conjugales :**



- La définition des violences au sein du couple,
- Les différentes formes de violences,
- Le cycle de la violence,
- Les stratégies de l'agresseur et leurs impacts sur la victime,
- Les conséquences physiques, psychologiques et somatiques des violences pour la victime,
- Les mécanismes neurologiques impliqués dans les conséquences psychotraumatologiques des violences,
- Les conséquences des violences sur les enfants exposés.

#### ❖ **Le repérage**



Les stratégies du/de la professionnel-le-s pendant la consultation sont de

- Créer un climat d'écoute et de confiance,
- Poser systématiquement la question des violences,
- Réaffirmer l'interdiction des violences,
- Soutenir et valoriser la victime dans ses démarches.

#### ❖ **La prise en charge et l'orientation**



- Rechercher des solutions dans son domaine de compétence,
- Informer et orienter vers le réseau de partenaires pour un accompagnement social, juridique, psychologique...
- Donner des conseils pratiques pour préparer la séparation et établir avec la victime un réseau de soutien.

Ce livret est complété par des fiches réflexes spécifiques à chaque profession :

- *l'audition de la victime de violences sexuelles et ou de violences au sein du couple*
- *l'audition de la victime par les magistrats dans les contentieux civil et pénal*
- *l'entretien du/de la professionnel-le du social avec une femme victime*

➡ Vous pouvez visionner le court-métrage sur le site : [www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)  
➡ Vous pouvez obtenir les liens de téléchargement du film et le livret) en écrivant à [formation@miprof.gouv.fr](mailto:formation@miprof.gouv.fr)